



RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EFFICACITÉ, FACILITÉ DE TRAVAIL

BÉNÉFICES SOCIAUX, PARTAGES D'EXPÉRIENCES

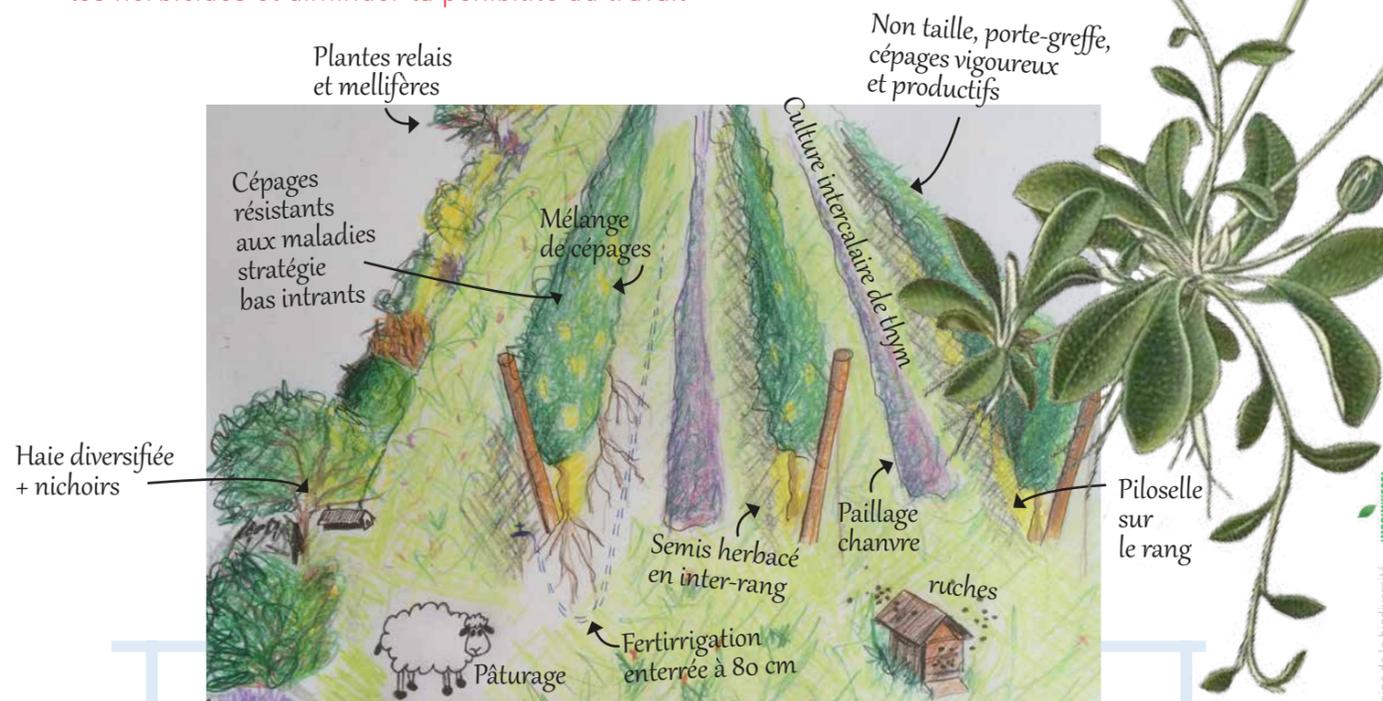
4 objectifs principaux

🐛 Répondre aux attentes des vignerons en matière de rentabilité économique et de faisabilité technique

🐛 Améliorer le fonctionnement du sol et la gestion de l'eau

🐛 Relever les défis du plan Ecophyto : réduire les fongicides et insecticides, supprimer les herbicides et diminuer la pénibilité du travail

🐛 Développer les interactions entre acteurs du territoire



Les équations gagnantes :

Mélange de cépages + associations végétales + animaux = **diversification**

Association de deux productions thym + vigne = **résilience**

Vignes + thym + piloselle + semis herbacé = **couverture maximale**

Travail simplifié (taille, traitements) + partenaires = **bénéfices sociaux**

Biodiversité + cépages résistants + paillage + enherbement = **réduction des phytos**

Thym + plants vigoureux + taille minimale + fert-irrigation + faibles charges = **rentabilité**

Paillage + couverture maximale = **sol protégé**

Résultat = **vignoble agro-écologique**

Contact : Pauline Garin : 04 88 60 13 96 - pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr [Chambre.agriculture.vaucluse](https://www.facebook.com/Chambre.agriculture.vaucluse)

Partenaires DIVERVITI :



Partenaires financeurs :



Partenaires locaux :



Financement du projet :

Cette vigne s'inscrit dans le projet DIVERVITI (DIVERSifier les agro-systèmes VITicoles) porté par l'IFV et fait partie du réseau national DEPHY Expe-Ecophyto* www.ecophytopic.fr. La Compagnie Nationale du Rhône soutient le projet et participe à la prise en charge des investissements et suivis expérimentaux.

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

LE VIGNOBLE AGRO-ÉCOLOGIQUE DE PIOLENC

La Chambre d'agriculture de Vaucluse en partenariat avec l'INRAE, l'IFV et la Chambre d'Agriculture de la Drôme, a conçu une vigne agro-écologique. Installée sur son domaine expérimental de Piolenc, cette parcelle de vigne vise à concilier le respect de l'environnement, l'adaptation au changement climatique, la rentabilité économique et la facilité de travail en faisant le pari de l'agro-écologie.

L'AGRO-ÉCOLOGIE ?

En deux mots, c'est comprendre les interactions présentes dans l'agrosystème local (parcelle, terroir) pour utiliser la nature comme une alliée pour la production... Mais sur le terrain, c'est une vaste ambition qui nécessite de repenser toute l'architecture des systèmes de production classiques !



3 principes

- 🐛 **Un système diversifié** : la polyculture permet une plus grande résilience et une plus grande prise de risque dans la gestion des intrants
- 🐛 **Une couverture du sol maximale** pour préserver, et améliorer la qualité du sol, stocker du carbone et favoriser la biodiversité
- 🐛 **Un système résilient**



Conception : C. Coulange - Photos : Chambre d'agriculture de Vaucluse - Dessin : Pauline Garin - Illustrations : Bibliothèque du patrimoine de la biodiversité - IMPAINVERT

La mise en œuvre : une association Vigne - Thym

PARCELLE TOTALE : 0,6 hectare

→ 0,3 hectare de cépages blancs en association :

Vermentino, Clairette, Colombard, Muscat d'Alexandrie

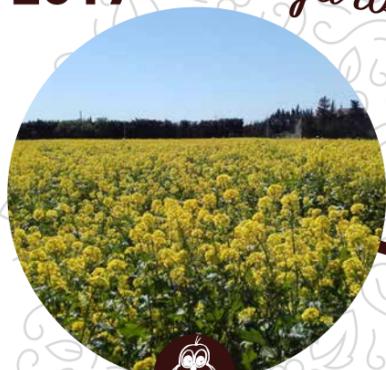
→ 0,3 hectare de cépage rouge résistant créé par l'INRAE

(résistant au Mildiou et à l'Oïdium, moindre sensibilité au Black Rot)

→ Entre chaque rang de vigne, un rang de Thym à linalol (huile essentielle)

2017

Déjà toute une histoire...



Semis couvert végétal

2018



Analyses de sol et fosses pédologiques

2019



Inventaire floristique



Installation du système d'irrigation

Broyage du couvert

Travail du sol

Sur la parcelle

Les rangs de vigne sont espacés de 3,4 m afin d'implanter du thym au milieu de l'inter rang.

Le recouvrement du sol est quasi total puisque des piloselles ont été plantées dans le rang de vignes.

Dans les inter-rangs, un mélange herbacé a été semé en plein.

La vigne dispose d'un goutte-à-goutte en surface les premières années, puis un goutte-à-goutte enterré à 70 cm de profondeur prend le relais pour la fertirrigation.

Le choix d'un porte-greffe vigoureux, d'une ferti-irrigation enterrée à 70 cm et de la taille minimale doit permettre de répondre à la concurrence herbacée et la faible densité de la vigne.

Il est prévu de faire appel à un éleveur pour contrôler l'enherbement par le pâturage ovin.

Semis couvert végétal

Labour et houe rotative

Pose du paillage vigne et thym
Plantation des vignes, piloselles, haies...

Mesures et observations

- 🦉 Pour le pilotage technique de la parcelle : différents indicateurs (pression sanitaire, développement des herbes, etc.) pour déclencher ou non certaines opérations en fonction des règles de décision préalablement définies.
- 🦉 Pour vérifier l'atteinte des objectifs du projet : indicateurs à caractère économique, social et environnemental pour évaluer de manière globale les performances du système.
- 🦉 Pour comprendre le déroulement de la campagne et expliquer le cas échéant la non-atteinte des objectifs : analyse approfondie de certains échecs ou dysfonctionnements et/ou réajustements réalisés pour apporter une information utile et transférable à d'autres systèmes

Journées Portes Ouvertes et réunions

Rencontrons-nous pour partager ensemble cette expérience et recueillir vos réflexions !
Restez au courant des prochains événements sur la page [Chambre.agriculture.vaucluse](https://www.facebook.com/Chambre.agriculture.vaucluse)

Dans son environnement

Afin de créer un habitat favorable à la biodiversité, des haies diversifiées sont plantées autour de la parcelle et des nichoirs à oiseaux et chauves-souris sont installés. Les plantes semées ou plantées sont soigneusement choisies : plantes mellifères ou sensibles à l'oïdium (donc hôtes potentiels d'Ampelomyces, champignon antagoniste de l'oïdium). L'implantation de tas de pierres ou d'autres infrastructures propices à la biodiversité est prévue.

La mise en place de ruches, en partenariat avec un apiculteur, complétera bientôt le dispositif.



Dés herbages manuels du rang

Pose du palissage

Plantation du thym

Ebourgeonnage, attachage, fauches inter-rang (motofaucheuse)

Écimage du thym

Pose des nichoirs à oiseaux

Lâcher d'une chouette chevêche



Avec les partenaires locaux

Aux côtés de l'IFV et la Chambre d'agriculture de la Drôme, la LPO PACA nous accompagne dans la mise en place de nichoirs et leur suivi.

La MFR du Haut-Vaucluse participe aux travaux d'installation de la parcelle et d'aménagements agro-écologiques. L'Université d'Avignon met en œuvre des suivis de populations d'arthropodes et de lombrics. D'autres partenaires enrichissent le projet :

Groupe Chiroptère de Provence, ADAPI, Beefriendly...